



Cdd légaux ou pas?

Par **Maellia**, le **13/10/2009** à **17:56**

Bonjour, j'ai travaillé dans un supermarché depuis fin mars 2009*, et je voudrais savoir si c'est normal d'être sous CDD à la semaine renouvelé depuis que j'y travaille sachant que depuis juillet j'y suis à temps complet. J'ai passé mon Bac en fin juin et depuis je suis étudiante avec des cours par correspondance donc je suis disponible toute la semaine. j'ai eu que des CDD d'une semaine. est ce légal? de plus, l'intitulé de mon poste change mais pourtant je suis hôtesse de caisse depuis le début et les motifs changent aussi. est ce normal? il y a t-il la possibilité d'obtenir un CDI en plus de mes études? cela ne serait il pas plus avantageux pour mon employeur? ma situation paraît compliqué d'autant que ma situation me bloque car je ne peux rien envisager (santé, ...) à cause du manque de sécurité (la peur de ne plus avoir de renouvellement lorsque je ne suis pas disponible pour des raisons de santé ou autre ...). merci de m'éclairer sur des éventuelles démarches à effectuer (comment et à qui en parler dans l'entreprise)* de mars à juin, je travaillais que les samedis